

Etablissements d'accueil du jeune enfant

Les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) peuvent accueillir entre 12 et 40 enfants, de 2 mois 1/2 jusqu'à l'entrée à l'école maternelle. Les enfants sont accompagnés par une équipe de professionnels dans un cadre adapté pour un accueil régulier ou occasionnel, à temps complet ou partiel.

Les établissements d'accueil collectif

Cinq structures sont réparties sur l'ensemble du territoire

- Multi-accueil des Mails, *rue du Charmant Som*
- Multi-accueil de la Gare, *38 rue de la Gare*
- Multi-accueil de Fiancéy, *4 rue du 19 mars*
- Multi-accueil de Rochepleine, *4 rue Jean Moulin*
- Multi-accueil du Néron, *1 chemin des Faux Sauniers*

La crèche familiale

La crèche familiale propose la solution recherchée par les parents qui désirent un mode de garde plus individualisé.

Des assistantes maternelles agréées et employées par la Ville accueillent à leur domicile de 1 à 3 enfants âgés de 2 mois 1/2 jusqu'à leur entrée à l'école maternelle. Toutes bénéficient de formations adaptées, sont encadrées par une infirmière puéricultrice et accompagnées dans leurs pratiques par l'équipe de la crèche collective de Fiancéy, la pédiatre et la psychologue du service petite enfance. De plus, les enfants fréquentent le jardin d'enfants deux fois par semaine.

Inscriptions

Les contrats d'accueil sont individualisés et prennent en compte les besoins des parents.

Les pré-inscriptions se font auprès du service petite enfance, le formulaire de demande est à retirer à l'accueil du service en mairie.

L'accueil des enfants est examiné en dehors de toutes conditions de ressources selon des critères rigoureux : date de pré-inscription, âge des enfants, période d'entrée souhaitée, temps d'accueil (mi-

temps, plein-temps...).

La tarification dépend des revenus des parents, sur la base du barème établi par la Caisse d'Allocations Familiales.

A savoir : Tous les établissements petite-enfance sont aptes à recevoir des enfants porteurs de handicap.



Des réunions d'information collective sur l'accueil du jeune enfant sont organisées tous les 2 mois, à la Maison des Solidarités et des Familles.

Animées par des professionnelles du service petite enfance, elles permettent aux futurs et jeunes parents de prendre connaissance de l'offre d'accueil sur la commune et de mieux appréhender les différents modes de garde pour préciser leur choix.

Pour connaître les dates des réunions d'information appeler au 04 76 56 53 64 ou adresser un message à enfance@mairie-st-egreve.fr



CONTACT




PETITE ENFANCE

Service petite enfance

36 avenue du Général de Gaulle
38120 Saint-Egrève

 enfance@mairie-st-egreve.fr

 0476565364




COORDONNÉES DES STRUCTURES



PETITE ENFANCE

Multi-accueil des Mails

rue du Charmant Som
38120 Saint-Egrève


 0476752624



PETITE ENFANCE

Multi-accueil de Rochepleine

4 rue Jean Moulin
38120 Saint-Egrève


 0476753804



PETITE ENFANCE

Multi-accueil de Fiancey

4 rue du 19 mars 1962
38120 Saint-Egrève


 0476755622



PETITE ENFANCE

Multi-accueil de la Gare

38 rue de la Gare
38120 Saint-egrève


 0476757002



PETITE ENFANCE

Multi-accueil du Néron

Ilôt des enfants
1 chemin des faux sauniers
38120 Saint-Egrève


 0476750114



PETITE ENFANCE

Crèche familiale

4 rue du 19 mars 1962
38120 Saint-Egrève

 0476755622



VILLE DE SAINT-ÉGRÈVE

36 av. du Général de Gaulle
38120 SAINT-ÉGREVE
04 76 56 53 00